JACQUES GUHL ACADÉMIE

ORGANISATION, GOUVERNANCE
ET DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

HÉRITAGE • FORMATION • SANTÉ • PÉDAGOGIE • AVENIR

Le football comme école de vie

PRÉAMBULE

La Jacques Guhl Académie souhaite développer une association sportive structurée, ambitieuse et profondément humaine. Son projet s'inscrit dans l'héritage de l'École de football du FC Sion, créée en 1957 par Jacques Guhl, et dans une philosophie qui place le jeu, le plaisir, la découverte et le lien social au cœur de la formation.

L'ambition est de préserver cet esprit fondateur tout en construisant une organisation adaptée aux réalités actuelles : formation des joueurs et des entraîneurs, accompagnement de la santé physique et mentale, développement des gardiens de but, valorisation de l'arbitrage et soutien administratif, juridique et financier.

Ce document pose les bases de la gouvernance et du fonctionnement administratif de l'association. Il constitue une proposition de travail à valider et à adapter aux statuts, aux ressources disponibles et aux décisions de l'Assemblée Générale.

Notre ligne directrice

Former des joueurs, accompagner des personnes et faire vivre une communauté autour des valeurs du football : respect, plaisir, engagement, solidarité et esprit d'équipe.

CHAPITRE 1 – ORGANISATION ET GOUVERNANCE

1.1. Principes de fonctionnement

La gouvernance de la Jacques Guhl Académie repose sur une répartition claire des responsabilités. Le comité assure la conduite et la supervision de l'association. Les responsables de secteurs organisent les activités relevant de leur compétence et travaillent avec la partie opérationnelle.

Cette organisation veut être collaborative et évolutive. Les fonctions peuvent être assumées par des membres du comité, des collaborateurs ou des personnes mandatées, selon les besoins et les moyens de l'association.

1.2. Instances et domaines de responsabilité

INSTANCE / FONCTION	MISSION PRINCIPALE
Assemblée générale	Organe souverain de l'association : décisions relevant de sa compétence, approbation des comptes et élections selon les statuts.
Présidence et comité	Orientation stratégique, représentation, coordination générale, suivi des décisions et supervision des activités.
Finances	Budget, trésorerie, comptabilité, suivi des recettes et dépenses, préparation comptes et rapports financiers.
Secrétariat	Administration, correspondance, convocations, procès-verbaux, dossiers des membres, archivage et échéances.

Formation	Coordination pédagogique, contenus adaptés aux âges, accompagnement des entraîneurs, diplômes et formation continue.
Marketing et communication	Identité de l'association, communication institutionnelle et digitale, relations partenaires, sponsoring et événementiel.
Conseiller Juridique	Conseils au comité, protection des données, risques contractuels et accompagnement des usages numériques et des réseaux sociaux.

1.3. Le conseiller juridique : une fonction transversale

Le conseiller juridique accompagne le comité et les responsables de secteurs afin de prévenir les risques et de veiller au respect du cadre légal applicable à l'association. Il intervient en appui et en conseil ; il ne se substitue pas aux organes décisionnels ni aux professionnels spécialisés lorsque leur intervention est nécessaire.

Ses principaux domaines d'intervention :

- Vérifier la cohérence des activités avec les statuts, règlements et obligations applicables aux associations.
- Accompagner la rédaction et la relecture des contrats, conventions de partenariat, mandats, autorisations et documents institutionnels.
- Conseiller l'association sur la protection des données personnelles : collecte, accès, conservation, sécurité, partage et suppression.
- Encadrer les questions liées aux photographies et vidéos de mineurs, aux autorisations parentales et à la publication de contenus.
- Accompagner l'élaboration de règles d'utilisation des réseaux sociaux, du site internet et des outils numériques.
- Contribuer à la prévention des conflits d'intérêts, à la gestion des risques et au respect de la charte éthique.
- Assurer une veille sur les évolutions légales et signaler les sujets nécessitant un avis spécialisé.

1.4. Coordination et circulation de l'information

Chaque responsable présente périodiquement la situation de son secteur : activités réalisées, besoins, difficultés, dépenses, objectifs et propositions. Les objets demandant une décision sont soumis au comité conformément aux statuts et consignées dans un procès-verbal (PV).

Le conseiller juridique est associé aux dossiers présentant un problème légal, contractuel, réglementaire, de protection des données ou de réputation. Le responsable marketing et communication travaille avec lui pour sécuriser les campagnes, les publications et les événements.

1.5. Outils de pilotage

- Calendrier annuel des séances du comité et des échéances administratives.
- Budget annuel et tableau de suivi financier.
- Registre des décisions et des responsabilités.
- Calendrier des formations, événements et campagnes de communication.
- Suivi des partenariats et engagements de sponsoring.
- Procédures internes concernant les données, les images, les réseaux sociaux et les incidents.

CHAPITRE 2 –MARKETING, COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT

Le marketing et la communication sont des fonctions stratégiques. Elles contribuent à faire connaître le projet, à renforcer la confiance des familles et des partenaires, à valoriser le travail des équipes et à chercher et les moyens nécessaires au financement des prestations de l'association.

2.1. Charte éthique

La communication de la Jacques Guhl Académie doit refléter les valeurs de l'association soit, respect, inclusion, fair-play, transparence, esprit d'équipe et protection des jeunes. Les messages et les images doivent être cohérents avec la mission de l'académie.

La charte précisera les règles de comportement des représentants de l'association, les principes de prise de parole publique, la gestion des situations sensibles et les exigences relatives à l'image des mineurs.

2.2. Charte graphique

La charte graphique garantit une identité reconnaissable et cohérente sur tous les supports. Elle définira l'utilisation du logo, les couleurs officielles, les typographies, les styles photographiques, les modèles de documents et les règles de déclinaison sur les supports numériques et imprimés.

2.3. Communication digitale

La stratégie digitale vise à informer, fédérer et valoriser les activités de la Jacques Guhl Académie. Elle peut comprendre :

- Un site internet présentant le projet, les pôles, les actualités et les partenaires.
- Des réseaux sociaux avec une ligne éditoriale et un calendrier de publication.
- Des photos, vidéos, témoignages et portraits valorisant joueurs, entraîneurs et bénévoles.
- Des contenus pédagogiques et de prévention.
- Des règles de modération, de sécurité et de validation des publications.

Les publications impliquant des enfants et des jeunes nécessitent une attention particulière, notamment concernant les autorisations, la protection de la personnalité et les données personnelles. Les procédures seront établies avec le conseiller juridique.

2.4. Sponsoring et partenariats

Le sponsoring doit contribuer au financement à long terme des prestations proposées par l'association. L'association recherchera des partenariats cohérents avec les valeurs de la Jacques Guhl Académie et construits sur des prestations réciproques clairement définies.

Les outils possibles comprennent un dossier de sponsoring à plusieurs niveaux de partenariat, des offres de visibilité, des partenariats de compétences, des soutiens en nature et des conventions précisant les prestations et contreparties.

Le suivi des partenaires sera régulier : prise de contact, présentation du projet, contrat, réalisation des contreparties, bilan et fidélisation.

2.5. Événementiel et soutien

Les événements sont à la fois des moments de rassemblement et des occasions de financement et de visibilité : tournois, rencontres avec les partenaires, formations, conférences, manifestations familiales ou événements de soutien.

Chaque événement fera l'objet d'un responsable désigné, d'un budget prévisionnel, d'un plan de communication, d'une répartition des tâches et d'un bilan après réalisation.

2.6. Objectifs du département

- Renforcer la notoriété et la crédibilité de la Jacques Guhl Académie.
- Faire connaître la philosophie et les prestations de l'association.
- Développer et fidéliser un réseau de partenaires.
- Diversifier les sources de financement.
- Valoriser le travail des joueurs, entraîneurs, bénévoles et professionnels.
- Garantir une communication cohérente, responsable et respectueuse.

PLAN GÉNÉRAL DU DOSSIER INSTITUTIONNEL

Les chapitres suivants développeront les activités sportives, pédagogiques, humaines et les perspectives de l'association.

3	Philosophie et héritage de 1957 Jacques Guhl, football de rue, plaisir du jeu, lien social et école de vie.
4	Pédagogie et formation des jeunes Contenus adaptés aux âges, étapes de progression, objectifs éducatifs et sportifs.
5	Académie des entraîneurs Diplômes, formation continue, mini-camp, accompagnement et culture pédagogique
6	Pôle santé physique et mentale Préparation physique, physiothérapie, massage, naturopathie, nutrition et accompagnement
7	Académie des gardiens de but Entraînement spécifique, progression technique, préparation physique et mentale, mini-camp.
8	Académie des arbitres Découverte, formation, mini-camp accompagnement et valorisation de l'arbitrage en Valais.
9	Partenariats et ancrage régional Collaboration avec les clubs, communes, institutions, professionnels et entreprises.
10	Vision stratégique et perspectives Objectifs à trois ans, développement des prestations, évaluation et pérennisation.

CONCLUSION

La Jacques Guhl Académie veut faire vivre une philosophie fondatrice tout en se dotant des outils nécessaires à son développement. Une gouvernance claire, une administration rigoureuse, une attention constante aux obligations juridiques et une stratégie de communication et de financement cohérentes doivent permettre aux pôles sportifs et humains de se développer durablement.

Un héritage à transmettre. Une passion à partager. Un avenir à construire.